



Pouvoir Obligatoire

ASSEMBLEE GENERALE
DES CLUBS DU DISTRICT
DU 20 JANVIER 2018

NOM du CLUB _____

Code Barre

Nombre de VOIX (*) _____

Je soussigné _____ Président
du club de _____ donne pouvoir

(Remplir obligatoirement une des deux mentions suivantes)

A (nom du licencié du club) _____

Ou bien

Au club de _____

pour représenter notre club à l'Assemblée Générale du **SAMEDI 20 JANVIER 2018**.

(Signature **obligatoire** du Président)

(Cachet du club **obligatoire**)

(*) Chaque club dispose du nombre de voix ci-dessous

- | | | |
|--------------------------------------|--|--|
| - moins de 20 licenciés = 2 voix | - entre 101 et 120 licenciés = 7 voix | - entre 201 et 220 licenciés = 12 voix |
| - entre 21 et 40 licenciés = 3 voix | - entre 121 et 140 licenciés = 8 voix | - entre 221 et 240 licenciés = 13 voix |
| - entre 41 et 60 licenciés = 4 voix | - entre 141 et 160 licenciés = 9 voix | - entre 241 et 260 licenciés = 14 voix |
| - entre 61 et 80 licenciés = 5 voix | - entre 161 et 180 licenciés = 10 voix | - plus de 260 licenciés = 15 voix |
| - entre 81 et 100 licenciés = 6 voix | - entre 181 et 200 licenciés = 11 voix | |

Une amende de 15 € / voix sera infligée à toute association affiliée non présente et non représentée.

RAPPELS (ARTICLE 12.3 DES STATUTS)

- ✓ Les représentants des associations affiliées à l'assemblée générale doivent être membres de leur association depuis plus de 6 mois, en règle avec la Fédération, la Ligue et les Districts, avoir atteint la majorité légale, jouir de leurs droits civiques et politiques.
- ✓ **S'ils ne sont pas Président ou Secrétaire de leur association, ils doivent être munis d'un pouvoir du Président et être titulaire d'une licence de la Fédération Française de Football.** Le pouvoir doit être authentifié par le cachet de l'association et la signature manuscrite du Président.
- ✓ Le représentant d'un club peut représenter au maximum 5 clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des clubs qu'il représente.

VOUS NE POUVEZ PAS DESIGNER LE DISTRICT DES FLANDRES DE FOOTBALL